

COMMUNE DE SAINT-ALPINIEN

CIMETIERE COMMUNAL

AVIS AU PUBLIC

Procédure de reprise de concessions funéraires en état d'abandon

Conformément aux dispositions des articles L.2223-17 et R.2223-13 à R.2223-23 du Code général des collectivités territoriales, il est porté à la connaissance du public que, par procès-verbal en date du 14 octobre 2025, nous, CHABANT Evelyne, Maire, et ALLOCHON Bernard, conseiller municipal délégué aux travaux, avons constaté l'état d'abandon de plusieurs concessions situées dans le cimetière communal de Saint-Alpinien.

Liste des concessions concernées :

Numéros des concessions et noms indiqués sur le plan disponible en Mairie	Lieu-dit	Observations
2 MOUTARDE Marie	Puyboubé	Sépulture enherbée, non identifiée, aucun signe d'entretien
3 PERONNY Alexandrine	La Combe	Sépulture enherbée, non identifiée, aucun signe d'entretien ; entourage en pierre, stèle et ancienne croix rouillée
27 MATHIVET	Le Maizounieux	Sépulture enherbée, non identifiée ; christ très ancien posé sur herbe, aucun signe d'entretien
35 VACHER		Sépulture enherbée, non identifiée, aucun signe d'entretien
40 LAVERGNE	Le Maizounieux	Sépulture enherbée, non identifiée, entourage de piquets et tiges de fer rouillé ; aucun signe d'entretien
53 FOUGEROLLE		Tombeau en pierre avec un entourage composé d'une grille rouillée . Identification : FOUGEROLLE .Aucune signe d'entretien.
70 LAURENCON	Montignat	Sépulture en pierre, dotée d'un entourage et de plaques en pierre, surmontée d'une grille métallique rouillée. Identification : Famille BELLAT. Aucun signe d'entretien.
96 Vve GRELLET	Puyboubé	Sépulture enherbée, non identifiée, aucun signe d'entretien

Affiché à la mairie et à l'entrée du cimetière communal

COMMUNE DE SAINT-ALPINIEN

147	CHAUMETON Marie (dite Mielie)	La Chaumette	sépulture en herbe, non identifiée, aucun signe d'entretien ; entourage en pierre, stèle tombée au sol.
184	LEGRAND J.-B.		Tombeau entièrement en pierre, christ ancien posé dessus .Aucune identification, aucune signe d'entretien
186	CHARRIERE François	Le Maizounieux	Sépulture composée de deux parties : un petit tombeau en pierre à gauche et une partie enherbée .Aucune identification, aucune signe d'entretien
221	ROLLIN	Le Crouzat	Sépulture enherbée, non identifiée, aucun signe d'entretien

Observations générales :

De ces constatations, il résulte que lesdites concessions, dont l'identification est impossible sauf pour les n° 53 et 70, ont cessé d'être entretenues et se trouvent dans un état d'abandon manifeste.

Les concessionnaires, leurs héritiers ou toute personne ayant des droits sur ces sépultures sont invités à se présenter en mairie afin :

- de faire connaître leurs intentions,
- et/ou de remettre la sépulture concernée dans un état d'entretien convenable.

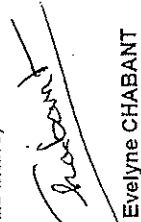
Affichage et suites de la procédure :

Le présent procès-verbal a été dressé conformément aux articles L. 2223-17 et R. 2223-13 du CGCT.

Il sera affiché en mairie et au cimetière communal pendant un an.

A défaut d'intervention dans un délai d'un an à compter du présent avis, les concessions concernées pourront être reprises par la commune, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Maire,


Evelyne CHABANT




Le Conseiller municipal délégué aux travaux,
Bernard ALLOCHON

Affiché à la mairie et à l'entrée du cimetière communal